



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ARLES VILLE AMIE DES ENFANTS ?

Se basant sur la Convention des Droits de l'Enfant (CIDE) de 1989, la Brigade Anti Corrida Marseille (BACM) et le Comité Radicalement Anti Corrida (CRAC pour la protection de l'enfance) <http://www.anticorrida.com/-Le-CRAC-Europe-.html> co- organisent une manifestation pacifique, le dimanche 20 avril, pour dénoncer la présence d'enfants aux corridas.

Ils souhaitent attirer l'attention des médias sur l'existence en Arles d'événements tauromachiques et d'école de tauromachie impliquant des enfants.

Paradoxalement, Arles a été déclarée "Ville amie des enfants" par l'UNICEF en 2006.

Se déclarer "Amie des enfants" et promouvoir la tauromachie au jeune public, comme le fait la ville d'Arles, constitue un non-sens. Pire, une violation des obligations découlant de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, traité contraignant qui demeure à ce jour la Convention des droits de l'homme la plus ratifiée dans le monde. Cette Convention garantit le droit pour tous les mineurs à un niveau de vie favorable, à leur développement physique, psychologique, moral et social ainsi que l'obligation pour les Etats parties d'adopter les mesures assurant cette protection de l'enfant.

En ce qui concerne la corrida, cette exigence n'est pas respectée. En effet, le Comité des droits de l'Enfant, l'un des 9 organes de traité sur les droits de l'homme de l'ONU, s'est expressément prononcé contre la participation et la présence d'enfants à des manifestations de tauromachie. Il sera fait référence aux autres articles de la Convention, violés par la présence d'enfants aux événements tauromachiques et dans les écoles de corrida.

Quant à l'argument souvent brandi par les aficionados d'une culture commune immatérielle - Arles étant inscrite au Patrimoine mondial de l'Humanité géré par l'UNESCO depuis 1981- cet argument est fallacieux. Un élément d'un patrimoine culturel immatériel d'une nation contredisant les principes des droits de l'homme ne saurait être validé par le même organisme qui protège la santé psychologique et physique des enfants.

(--cf la récente recommandation de l'ONU au Portugal d' éloigner les enfants de "la violence tauromachique")

Aussi, ce 20 avril, la BACM, le CRAC, de nombreuses associations de protection animale et de protection de l'enfance, ainsi que des citoyens espagnols, italiens et belges viendront dénoncer la pratique de corridas ibériques et d'école de tauromachie recrutant des mineurs dans une ville inscrite au Patrimoine de l'UNESCO et ayant passé convention avec l'UNICEF. Pour témoigner de la nocivité des spectacles de violence sur de jeunes esprits en formation, de leur mise en danger psychique et physique interviendront notamment:

-Le Pr **Hubert Montagner** Docteur ès sciences, professeur des universités, ancien directeur de recherche à l'Inserm.

-Le Dr **Joël Lequesne**, membre du Collectif des psychiatres et psychologues soutenant la demande d'interdiction des enfants de moins de 16 ans aux corridas.

[www.collectif-protec.fr/](http://www.collectif-protec.fr/)

-Le Dr **Vasco Reis**, ex vétérinaire affecté aux arènes et membre de la MATP (Mouvement portugais Antitauromaquia),

<http://www.matp-online.org/>

Parole sera aussi donnée aux représentants des associations de Protection Animale de Provence, du Languedoc(Comité de Liaison Biterrois pour l'Abolition de la Corrida) COLBAC [www.colbac.fr](http://www.colbac.fr) car, avec les centaines de manifestants attendus, c'est avant tout le peuple du sud de la France qui rejette une pratique dégradante, nuisible à leurs enfants, et dans laquelle ils ne reconnaissent pas leur culture.

Lieu: Place Lamartine ARLES

Horaires: 14 h.-18 h.

**Contacts** :

**- Mario Valenza**

**Président de la BACM**

**tél: 06 83 05 61 58**

**[contact@bacmarseille.fr](mailto:contact@bacmarseille.fr)**

**- Sophie Brocklehurst**

**Vice-présidente de la BACM**

**tél: 06 89 13 58 69**

**[indefeso@yahoo.fr](mailto:indefeso@yahoo.fr)**

**CRAC-Europe**

**<http://www.anticorrida.com/-Le-CRAC-Europe-.html>**

**Clip annonçant la réunion** : **<http://www.youtube.com/watch?v=nR3-trx5rQE>**